On sit dans la Vérité :

Voici un nouveau système de filouerie qui a parfaitement réussi hier à quatre chevaliers d'industrie qui avaient fait chère-lie dans un établissement de notre ville Après le repas, ils demandèrent au garçon le montant de la carte, et celui-ci revint bientôt avec une note détaillée du festin, s'élevant à 32 fr. 50 cent. L'un d'eux prit la carte des mains da garçon et porta aussi-tôt le pouce et l'index dans sa poche comme pour solder le compte, lorsqu'un autre le retint en disant qu'il prétendait payer. Le troisième fit la même grimace; le quatrième dit au gar-con : « Je vous défends de prendre l'argent de ces messieurs. »

Comme personne ne voulait céder, l'un d'eux dit : « Pour nous accorder, il faut mettre un bandeau sur les yeux du garçon, celui de nous qu'il prendra, paiera l'écot. — Choisissez plutôt la courte paille, répliqua le garçon, qui ne tenait pas du tout à jouer au Colin-Maillard. — Non, répondent-ils, les bûchettes ne valent pas le bandeau, » et sur le champ la proposition est exécutée. Le plus grand silence se fait. Voila le garçon qui court dans la salle, heurtant tantôt une table, tantôt une chaise.

Pendant ce temps, les chevaliers défilent l'un après l'autre, saluant en passant les personnes qu'ils rencontrent dans le corridor. Le maître de la maison monte bientôt et trouve son garçon en partie de Colin-Maillard. Il le croit fou, se dirige vers lui sans parler, mais, au craquement de ses souliers, Colin s'élance, saisit son patron, Le serre vigoureusement, en criant:

— C'est vous qui paierez la ripaille!

Il ôta aussitôt son bandeau et demeura stupé-

fait à l'aspect de son patron et de l'absence des quatre amateurs de Colin-Maillard. On s'expli-qua et on reconnut que le garçon ne mentait pas en assurant que son maître paierait le déjeûner des fricotteurs.

Cette année encore, la lune rousse ne veut pas faillir à sa réputation. Elle a débuté par un abaissement de dix degrés dans la température. Selon sa vieille habitude, elle est venu refroidir l'atmosphère de la façon la plus sensible. Il y a eu dans nos campagnes une légère gelée la nuit. D'après les renseignements qui nous par-viennent, cette gelée n'aurait pas été assez forte pour compromettre les récoltes.

Pour toute la chronique locale, J. Reboux.

ÉTAT-CIVIL.

NAISSANCES.

Du 16 au 30 avril inclus, 36 garçons, 33 filles.

MARIAGES. 20 avril.

Entre Noclin Achille, tisserand, et Franchomme Angélique, bobineuse. Entre Monet Pierre, terrassier, et Devlees-

chauweer Caroline, journalière. Entre Coussart Ferdinand-Joseph, fileur, et

Fougnies Virginie, journalière. Entre Tonnelle Henri-Joseph, ouvrier apprê-

teur, et Nouveaux, Adelaïde-Joseph, couturière. Entre Duforest Louis, garçon de magasin, et Gomanne Adèle-Marie-Joseph, servante. Entre Catoire, Norbert-Joseph, tisserand, et

Lefebvre Victoire-Joseph, tisserande. Entre Dewulf Charles, tisserand, et Vanbutsel Silvie-Amélie, servante. Entre Lebargy Hyacinthe, canonnier au 7° rég.

d'artillerie, et Laman Joséphine, m. de d'étoffes.

Entre Deroubaix Louis, serrurier-mécanicien, et Leterme Juliette-Joseph, bobineuse Entre Simoens Jean-Louis, fileur, et Glorieux

Henriette-Fidéline, journalière. Entre Fontaine Jean-Baptiste, tisserand, et Lerouge Florine-Joseph, tisserande. Entre Delmotte Auguste-Félicien, tisserand,

et Lecroart Julie-Rosine-Joseph, ménagère. Entre Verhamme Joseph-François, domesti-que, et Gransart Joséphine, lessiveuse.

Entre Gadeyne Frédéric-Bernard, tisserand, ct Debaere Marie-Thérèse, journalière. Entre Persyn Jean-Joseph, fileur, et Deschamps Sophie, journalière. Entre Thiébaut, Edouard-Vincent, our disseur,

et Thiétart Sophie-Joseph, couturière. Entre Delwarre Louis-François, journalier, et Pernoit Léonie-Eugénie, journalière. Entre Desmont Henri, contre-maître de tis-

sage, et Gleton Elise-Joseph, repasseuse. Entre Lefebyre Emmanuel-Joseph, journalier, et Bury Ernestine-Joseph, tisserande. Entre Ferret Henri-Fmile, ourdissenr, et Lecomte Clémence-Joseph, ménagère.

Entre Vossaert François-Xavier, fileur, et Voreux Amélie-Adèle, repasseuse. Entre Clarisse Théodore-Fortuné, fileur, et

Moutier Fidéline-Natalie-Sophie, journalière. Entre Dhaene Auguste-Joseph, tisserand, et

Hus Odille-Hortense, bobineuse.
Entre Corde Nicolas-Cyrille, fileur, et Senacq
Catherine-Adelaïde, journalière.
Entre Vandenberghe Joachim, fileur, et Huy-

ghe Camille-Joseph, journalière.

Entre Lefebvre Désiré, garçon de confiance, et Verdière Sophie-Joseph, repasseuse. Entre Lecomte Valentin-Joseph, tisserand, et Lejeune Catherine-Joseph, tisserande. Entre Bayart Henri-Guillaume, fileur, et Cor-

nil Augustine, journalière.
Entre Laurence Charles-Louis, tisserand, et Follet Louise-Joseph, ménagère.
Entre Debruyne Constantin, tisserand, et Debruyne Clémentine, tisserande.

Entre Borremans Hubert, tisserand, et De-

visch Jeanne-Colette, tisserande.
Entre Bayart, Alfred-Edouard, ourdisseur, et
Masson Carolie-Zélie, repasseuse.
Entre Vanschoorisse Jean-Baptiste, journa-

lier, et Vantier Octavie, servante.
Entre Veracx Victor-Henri, dessinateur, et
Proost Mathilde-Marie-Hélène, couturière.
Entre Ghesquier Jean-Baptiste-Henri, fileur,

et Roussel Juliette, journalière. Entre Herbaut Libert-Louis, cordonnier, et

Blanquart Rosalie-Joseph, servante.
Entre Delahaef Hyppolite, ourdisseur, et Morelle, Isabelle Placidie, tisserande.
Entre Lecomte Auguste-Joseph, tisserand, et

Desmasures Marie-Joseph, tisserande.
Thre Montignies Jean-Baptiste, journalier, et
Boyava, Catherine-Pélagie, couturière.
Entre Pichon Louis-Joseph-Noël, architecte,

et Dangu, sans profession. 21 avril.

Entre Dubois Auguste, entrepreneur de bâti-ments, et Desrousseaux Adèle, sans profession. Entre Wibaux Amand, filateur et fabricant, et et Lestienne Anna-Catherine, sans profession.

22 avril. Entre Loutre Auguste-Louis, maître cordon-nier, et Dubois Amélie-Joseph, servante. Entre Dufermont Florimond-Joseph, ourdis-

seur, et Goube Adèle-Désirée-Joseph, servante. Entre Duforest Floris-Auguste, fabricant, et Sturbaut, Clémence-Catherine, sans profession. Entre Voreux Pierre-Louis, fileur, et Agache

Anne-Marie-Joseph, ménagère. Entre Franchomme Edouard, contre-maître de tissage, et Delescluse Sophie, modiste.

27 arril.

Entre Renard Jacques, marchand brasseur, et Bulteau Caroline-Julie-Marie, sans profession. Entre Ferest Charles-Joseph, serrurier-mécanicien, et Petit Albine-Catherine, ménagère.

Entre Bodart Antoine-Joseph, ourdisseur, et Fiévet Elisa, servante.

Entre Bourgois Jean-Baptiste, tisserand, et Lepoutre Marie-Isabelle-Victoire, journalière. Entre Masquelier Louis-François, tisserand, et Delerue Flore-Elise-Joseph, t sserande. Entre Monseux Louis-Léopold, ouvrier fer-blantier, et Desrumaux Sophie, tisserande.

Entre Vanhove Antoine, journalier, et Goe-

minne Julie, journalière. Entre Deleporte Henri-Eugène, fabricant, et Bonave Cécile-Lucie, sans profession.

29 avril. Entre Dhalluin Henri-Joseph, cultivateur, et Vandamme Marie-Catherine, cultivatrice.

> DÉCÉS. 16 avril.

Diongre Eugènie-Joseph, 52 ans, ménagère, épouse de Floris Delescluse, rue Blanchemal. Ornelis Bernard, 57 ans, tisserand, veuf de Régine Vanvolsem, Hôpital.

18 avril. Leconte Auguste-Victor, 62 ans, célibataire, recev. de l'enreg. en retraite, place du Marché. 21 avril.

Carton Charles-François, 76 ans, tisserand, époux de Sophie Agache, au Vert-Chemin.
Leclercq Adelaïde-Joseph, 82 ans, journalière, veuve de Jean-Baptiste Tilly, Hôpital civil.

22 avril.

Hanselin Jean-Baptiste, 55 ans, fileur, ép. de
Rosalie Pourgie, contour de l'église St-Martin. Prouvost Pierre-Joseph, 80 ans, journalier, époux d'Henriette Lepers, Hôpital civil.
Prouvost Henri, 46 ans, fabricant, époux de Sophie-Justine Florin, rue Neuve.

24 avril.

Bataille Auguste, 31 ans, domestique, célibataire, Hôpital.

26 avril.

Deconinck Marie-Thérèse, 41 ans, ménagère, épouse d'Antoine Kientz, rue du Cimetière. Proost Rosalie-Corneille, 53 ans, ménagère, v.e de Jean-Baptiste Deleuw, Embranchement.

27 avril.

Roy Hypolite, 37 ans, tisserand, époux de Juliette Delespaul, au Fontenoy.

Desrumieux Marie-Augustine, 81 ans, journa-

lière, veuve de Jean-Baptiste Leclercq, Hospice. Desrœux Rosalie-Charlotte, 51 ans, ménagère, ép. de Charles Lecompte, route de Mouveaux 28 avril.

Terrain Apolinaire, 73 ans, journalier, veuf de Victoire-Angélique Serrurier, Hospice. Parent Joséphine-Joseph, 34 ans, ménagère, épouse de Julien Coucke, rue de la Brasserie. 30 avril.

Leplat Pierre-Louis Xavier, 63 ans, tisserand, époux de Marie-Sophie Dufermont, au Pil. Lefebvre Pieare-Joseph, 68 ans, tisserand veuf de Marie-Félicité Carette, Potennerie.

Plus 17 garçons et 9 filles décédés au-dessous de l'age de sept ans.

Voici la liste des jurés pour la session des assises, qui s'ouvre le lundi 4 mai 1857 :

MM.

Carlos Florin, rentier à Roubaix. Alphonse Giraud, fabricant de sucre à Marly. Romain Gerssen, rentier à Loos.

Pierre Woussen, commis-négociant à Dunkerque. Charles Cuel, ingénieur en retraite à Dunkerque.

Jérémie Cacheux, propriétaire à Valenciennes. François-Hubert-Joseph Legrand, brasseur à

Alexandre Cordonnier, propriétaire à Anstaing. Jean-Baptiste Cazin, maire à Quarouble. Jean-Philippe-Pierre-Joseph Motte, filateur à

Tourcoing. Angelus D'hont, maire à Rubrouck.

Alfred Kien, avocat à Hazebrouck.

Aimé Chevalier, propriétaire à Cassel. Alidor-Hyacinthe-Joseph Delzant, propriétaire à Condé. Alexandre Vallois, fabricant de sucre à Faches.

Eugène-Léopold Demonteville, propriétaire au Ouesnoy

alli de rei cha rol recessor et à i rie de voi la éta

m fêt ju ill

pr de qu qu Ai

cil ra pa

tor sul Ell l'ar éta eau voi dar do

Inido au lar

Norbert Oblin, fabricant et adjoint à St.-Hilaire (Cambrai).

Jules Malot, propriétaire à Cassel. Adolphe Lolliot, propriétaire à Lécluse. Charles Sauvage, brasseur à Hérin. J.-B. Bossut-Delaoutre, négociant à Roubaix. Louis-Marie-Joseph Chombart, propriétaire à

Antoine Legentil, cultivateur à Montigny. Adolphe-Théodore Lepan, plombier à Lille. Jean Lebret, directeur des mines d'Anzin, à

Léon De Palmaert, propriétaire à Ebblinghem. Pierre-Antoine Delahousse, fabricant à Roncq. Adolphe Cafter, brasseur à Renescure. Joseph-Dufour Caby, brasseur à Mortagne.

Louis Planiol, propriétaire au Quesnoy. Jules Autier, cultivateur et propriétaire à Mau-

beuge. Charles-Philogène Debaillencourt, propriétaire à Beuvrages

Nicolas-Jules Thellier, cultivateur à Saint-Saulve. Amédée Bracq, fabricant de sucre à Vendegies-

sur-Ecaillon. Juvénal Waterneau, suppléant du juge de paix

Georges-Gilbert Barbieux, propriétaire à Saint-

Amand. Jurés suppléants.

Constant Bois, propriétaire à Douai. Carnéade Duhot, propriétaire à Douai. Marie-Joseph Coppin-Rossy, ancien notaire à Douai.

Louis Demont, notaire à Douai. ~ Lating

Nouvelles & Faits divers.

La journée de dimanche a été néfaste pour les chemirs de fer, en Belgique. Au der-nier train du soir, qui part de Tournay pour Bruxelles, un maréchal-de-logis du 2° chasseurs, attardé dans un estaminet, voulut rattraper le convoi, et en mettant les pieds sur le marche-nied il a glissé sur ser érorges de la conse pied, il a glissé sur ses éperons, s'est engagé sous le train qui lui a passé sur le corps. Dans la même journée, le garde convoi Bap-

tiste, en voulant franchir au sortir de la station de Charleroy la distance d'un marche pied à l'autre, est tombé et s'est cassé la jambe. Il a été amputé et administré, et l'on craint pour ses jours. A l'heure même où cet accident arrivait, un individu encore inconnu était broyé à Farciennes sous les roues d'un convoi de voyageurs suivi d'un train de marchandises. Une des victimes de l'accident de Sambre-et-

Meuse, l'ajusteur de Couillet, a succombé hier aux suites de l'amputation de sa jambe fracturée. Cet homme laisse une veuve et quatre enfants. L'établissement de Couillet pard en lui un de ses meilleurs ouvriers.

La jeune fille de Dampremy, qui a eu la jambe et la cuisse cassées dans le même accident, va mieux. On assure qu'elle est hors de

danger.

Mais elle, qui depuis longtemps l'attendait avec impatience, s'empressa de courir chez lui et le trouva occupé à essuyer le sang qui souil-

- Il est donc vrai? dit-elle en pleurant. Ainsi le sang a coulé derechef et par ta propre main? Artevelde! comment peux-tu te conduire d'une manière si coupable et m'affliger à ce point?

- La paix ne vaut rien pour Gand, ne vaut rien pour moi, répondit-il durement. Cette ville libre doit-elle se courber encore sous le joug de l'esclavage? Dois-je rentrer dans l'obscurité, renoncer à l'éc'at qui m'environne, abdiquer le pouvoir que j'exerce et m'exposer volontairement aux traits de mes ennemis? Non, la paix ne vaut rien pour Gand, ne vaut rien pour moi!

Mon cœur ne jouit pas non plus de la paix!

— Artevelde, interrompit Alice, malheur à celui qui est privé de ce don du ciel, malheur à moi, si la paix n'est pas dans ton cœur!

— Non! s'écria-t-il durement — et son œil

ardent s'attacha si fixement sur elle qu'on eût dit qu'il allait la pénétrer. - Dois-je par hasard offrir mon cou à la hache du bourreau? Je crois bien que ma mort serait agréable à plus d'un, tant ici qu'à la cour du comte. - Qu'en penses-tu?

- Je ne te comprends pas! répondit-elle avec calme. Tu as assurément des ennemis qui

envient ton sort...

— Sous bien des rapports! interrompit-il avec vivacité. Pour mon honneur, ma gloire et ma puissance, pour ma fortune, comme aussi pour ma belle Alice, n'est-il pas vrai? Mais, le voile de la veuve fait paraître encore plus langoureux son œil noir, et plus ravissantes les boucles de ses cheveux. Le veuvage ne t'empêcherait pas d'être belle ...

— Si je te comprends bien, Artevelde, dit Alice, — et le sentiment de sa propre dignité se manifesta avec une noble fierté — un soupcon terrible a pris racine dans ton cœur, et c'est Vandenbossch qui l'a semé. Ne l'écoute pas, Philippe, éloigne de toi cet homme dangereux, qui, à force de ruse, est parvenu à t'enlacer dans ses filets. Tu le crois ton serviteur, mais, loin de là, il est ton maître, il exploite tes passions et le pousse dans une voie aussi favorable à ses intérêts que funeste aux tiens. - Tu es bien hardie de me tenir ce langage!

Je t'en préviens, Alice, ne me force pas... - Philippe, interrompit-elle en le suppliant du regard, écoute-moi, moi qui ne veux que ton bien et ne suis pas un malin esprit conspi-

rant ta perte. Tu es mon bon ange, je le sais, je le sens, dit-il, ému par le ton de son langage. Presque toujours, je ferais bien de suivre tes conseils au lieu de n'écouter que mes passions. Parle! — Vandenbossch t'a nommé celui pour qui

mon jenne cœur avait du penchant. Tu te trompes! interrompit vivement Arte-

Et le soupçon prendrait si facilement racine dans ton cœur, et tu me croirais - mais je n'ose exprimer la pensée qui me fait frémir.
-- Vandenbossch ne s'est pas conduiten homme d'honneur à mon égard, ni en ami envers toi, lui à qui je me suis confiée, lui qui sait que je me suis affranchie de tout ce qui pouvait rendre difficile l'accomplissement de mes devoirs. — Evite ce faux ami, Artevelde, brise les liens dans lesquels il t'enchaîne! Fuyons au loin, en France ou dans une des florissantes villes de l'Allemagne, tes ennemis nous auront au moins valu une retraite paisible. Viens! Alice te suivra avec plaisir! Elle quittera sa patrie, fuira les lieux où sa jeunesse s'est paisiblement écoulée, abandonnera ses parents chéris et ne vivra que

- Excellente semme! interrompit Artevelde et son cœn: devait sentir toute l'étendue du sacrifice qu'elle voulait lui faire. - Peut-être dans le cercle étroit où ta vis as-tu raison de me donner ce conseil; mais la vue de l'homme s'étend plus loin, sa volonté ne se renferme pas dans les bornes étroites de sa maison, ses efforts tendent plus haut : l'univers est son patrimoine il embrasse l'humanité tout entière. Il veut vivre dans la bouche du peuple, il veut bâtir pour la postérité. Crois-moi, Alice, une fois que l'ambition s'est emparée d'un homme, elle ne le lâche plus, elle l'entraîne à sa suite, par les sentiers les plus escarpés, à travers les orages et les tempêtes.

La jeune femme ne l'avait pas interrompu, mais ses yeux s'étaient remplis de larmes. Arte-

velde s'en aperçut : - Alice, lui dit-il avec plus de modération, il fut un temps où j'avais conjuré ce démon; assis tristement à cette même place, je ne m'inquiétais guère si c'étaient des hommes libres, à la démarche sière, ou des esclaves rampants du comte de Flandre, que je voyais marcher dans les rues de la ville, je regardais dans le jardin, et tout m'était indifférent; mes pensées étaient calmes comme le songe d'un enfant, car je ne voyais que toi dans toutes les fleurs de mon parterre. Moi aussi, j'eus alors les yeux humides de larmes, lorsque mon espoir s'évanouit, et que cependant mon amour resta. J'aurais trouvé le bonheur près de toi, même dans la plus misérable hutte, et je serais assurément devenu bon, si tu m'eusses appartenu dès ce moment.

Mais il ne devait pas en être ainsi! Tu me repoussas, la tempête me saisit, et je m'y abandonnai de bon cœur, car ce n'était que par elle que je pouvais parvenir à ta possession, ce n'était qu'avec du sang que je pouvaist'obtenir!
Aujourd'hui tout cela est passé sans retour! Tu
es à moi! Je sens que le ciel m'a donné plus
que je ne mérite, je sens tout mon bonheur,
mais l'enfer le trouble et fait souvent de ma félicité un véritable martyre. Le soupçon est le serpent qu'il a attaché à mon cœur et qui ne cesse de me sifller aux oreilles : « Elle ne l'aime pas, elle en aime un autre, elle ne remplit ses devoirs que par obéissance à la loi et non en suivant le penchant de son cœur! »

- Parle, tranquillise-moi à cet égard, s'écriat-il en lui saisissant la main avec vivacité. m'aimes-tu réellement de cet ardent amour que la femme doit éprouver pour son mari? A ces mots, Alice pâlit et trembla.

Tu trembles, tu pâlis? s'écria-t-il avec Philippe! lâche-moi! Ta main est san-

glante et je vois aussi sur la mienne des taches - Pourquoi t'effrayer ainsi? dit-il, ému luimême à cet aspect? Que font quelques gouttes

de sang, quand il en coule des torrents? Qu'estce que la vie d'un homme, quand ils tombent par milliers? — Va, essuie la main, et toute trace de sang disparaîtra. Alice se retira, et Artevelde ne songea plus

ou plutôt voulut ne plus songer à la question qu'il venait de lui adresser; cependant les paroles de la jeune femme n'avaient pas arraché entièrement la flèche qui déchirait son sein, et sa blessure continuait à saigner et à le saire